

Plate-forme participative de la Forêt de Soignes

Procès-verbal de la réunion plénière du 6 mai 2004

Lieu : Tournesol, 199 chaussée de La Hulpe, 1170 Bruxelles

Présents :

André De Schutter (Association pour la Protection des Arbres de la Forêt de Soignes, Comité de Quartier du Fond-Roy), Gino Eliano (Police locale), Sandrine Godefroid (VUB/ICZO), Marc Gossiaux (Vélofiets), Marc Naegels (Association pour la Protection des Arbres de la Forêt de Soignes), Thais Pons (IGEAT/ULB), Anne-Nicole Scheurs (cavalière), A. Staner (Association pour la Protection des Arbres de la Forêt de Soignes), Liliane Staner (Défense Environnement Bruxelles), J. Sténuît (Ligue des Amis de la Forêt de Soignes), F. Swennen (Royal CCDISH), Dr. Van der Stricht (Association pour la Protection des Arbres de la Forêt de Soignes), Stéphane Van Wijnsberghe (IBGE)

WWF:

Frédéric Boutry, Geoffroy De Schutter, Annick De Beukelaer.

Excusés :

Luciano d'Andréa (Cercle Guides Nature Brabant), Bert Baeke (utilisateur), Anne-Kirstine de Caritat, Pierre Compère (Jardin Botanique National), Jacques Eloy (Handi-rando), Elisabeth Fauville (Cercle Guides Nature Brabant), Franco Ianucci (Comité de quartier Fauconnerie), Arthur de Liedekerke (Fédération francophone d'Equitation), Xavier Lejeune.

Ordre du jour

1. Fonctionnement de la plate-forme pour l'année 2004
2. Bilan du groupe de travail IV «Biodiversité et protection de la forêt»
3. Choix d'un nouveau thème de travail
4. Divers

1. Fonctionnement de la plate-forme pour l'année 2004

Geoffroy De Schutter regrette qu'il n'y ait pas plus de participants à cette plénière.

Il signale ensuite qu'en cette 3^{ème} année de convention de la Plate-forme, des échanges avec l'IBGE ainsi qu'un processus d'évaluation sont en cours. Ainsi, il faudrait relancer le recrutement, introduire des groupes d'utilisateurs qui ne sont pas présents pour le moment,...

2004 est une année charnière, il est important de savoir quelles sont les attentes de l'IBGE. L'évaluation est menée en trois étapes :

- 1^{ère} phase de l'évaluation: interviews d'un certain nombre de personnes qui ont participé à la plate-forme
- 2^{ème} phase (mai – septembre): discussions avec l'IBGE, voir ce qu'on veut de la plate-forme
- 3^{ème} phase (septembre – décembre): mettre en œuvre ce qui est sorti des discussions.

Le GT V sera sans doute la dernière thématique à être traitée de cette façon.

GDS présente Frédéric Boutry (FB), le nouvel animateur/coordonateur de la Plate-forme. Celui-ci fait partie du WWF et remplace Goéric (qui quant à lui avait un statut d'indépendant)

2. Bilan du GT IV “Biodiversité et protection de la forêt”

Aperçu donné par FB sur la chronologie et la méthodologie suivie pour l'étude des trois sous-thèmes de ce groupe de travail :

- A) Comment informer et rendre accessible la biodiversité existante ?
- B) Régénération naturelle, diversité des essences
- C) Statuts : réserves naturelles, zone de protection, bois morts

Pour rappel, l'étude du sous-thème C a abouti à quelques recommandations et questions pour améliorer la gestion des réserves.

Vu la complexité du sujet, le sous-thème B n'a quant à lui pas été approfondi sur demande des participants.

C'est le thème A qui a fait l'objet principal du travail de ce groupe. Les propositions sont reprises dans un document de travail sur ce sous-thème qui une fois rédigé a été soumis aux commentaires des participants (par Internet et courrier) pour aboutir au document final discuté aujourd'hui.

La parole est donnée à la salle pour la discussion sur les textes et recommandations proposés pour l'ensemble de ce thème

Pour sensibiliser à la biodiversité, Monsieur Sténuit propose de faire un panneau présentant un arbre mort plein de vie (oiseaux, insectes,...).

Le Dr Van der Stricht craint un excès de réglementation. Il ne faut pas trop réglementer car il y aura toujours des gens qui trouvent les choses moches/belles

Mr Swennen ajoute que les gens se trompent souvent par méconnaissance, c'est pour cela qu'il faut les informer, leur dire pourquoi les gestionnaires laissent des arbres morts

Cfr plateau de la foresterie, expliquer pourquoi les arbres sont empilés:

Il raconte une anecdote d'un membre qui avait une obsession de la propreté, et ne trouvait pas beau que les tas de branches soient le long des chemins, et en a fait des tas en forêt.

FB se demande ce qui en est des initiatives des communes au niveau de la sensibilisation des riverains à la création de jardins écologiques, compost, ...?

A.-N. Scheurs demande l'état de la question sur les initiatives de l'Ecole Decroly.

Stéphane Van Wijnsberghe de l'IBGE répond que suite au problème de fréquentation trop intense des chemins forestiers, l'IBGE a demandé à l'école de choisir un certain nombre de parcours nécessaires et de supprimer les autres. Le choix des chemins est actuellement fait et l'école s'occupe à présent de sensibiliser les élèves, par des excursions avec les classes pour montrer jusqu'où peut aller la dégradation. On espère que les professeurs prendront le relais pour bien éduquer les classes pour le respect de la forêt.

Thaï s Pons suggère que la plate-forme participe à la réalisation du guide du promeneur.

M Gossiaux souligne l'utilité des panneaux pour approfondir la biodiversité, les guides plastifiés à prendre en début de promenade

Les participants entament une discussion sur les guides nature.

Mr Sténuît signale qu'il existe des formations très valables en RBC, clôturées par un mémoire sur une excursion guidée. Il souligne qu'il y a beaucoup de guides-nature diplômés (qui toutefois n'ont peut-être pas tous l'intention de pratiquer car ils suivent souvent la formation par intérêt personnel...)

Geoffroy explique le fonctionnement en RW. Il existe une subvention à ce sujet reprise dans l'Arrêté « Boqueteaux ». Les guides nature formés en RBC devraient aussi être reconnus officiellement afin de faciliter leurs activités. De plus, ceci garantirait à certaines associations un revenu substantiel !

Stéphane VW demande plus d'information sur ce que voudrait la Plate-forme concernant les entrées en forêt. Réponse: créer un effet plus fermé, "masquer" le parking, effets de buissons, plantation d'arbres indigènes, nichoirs pour accentuer l'effet biodiversité, panneaux dans parkings, ...

SVW réplique que suite au vandalisme, l'IBGE a plutôt tendance à rendre les parkings plus visibles pour faciliter la surveillance.

GDS ajoute que les remarques des participants ont plutôt trait à la transition entre la forêt et le parking, et non pas entre la voirie et le parking. Le but est de canaliser l'envie de biodiversité qu'ont les gens, ceci pour mieux protéger la biodiversité.

Mr Sténuît attire l'attention sur la protection des chevreuils qui traversent la route et souligne qu'à terme il faudra construire un pont au-dessus du 411/Ring.

A-N Scheurs signale le problème de la limitation de vitesse qui n'est pas uniformisée. Lors du passage d'une région à l'autre, on peut rapidement passer de 70 – 90 à 120 km/h.. Cette vitesse élevée cause des dégâts à la biodiversité. Une uniformisation à 70 ou 90 km/h serait dès lors souhaitable. Il est suggéré d'adresser un courrier à ce sujet aux différentes régions et aux autorités fédérales, vu qu'il s'agit d'un problème fédéral (code de la route) et régional (infrastructure routière).

Gino Eliano a l'impression qu'à chaque discussion, on propose d'ajouter de nouveaux panneaux. FB. réplique que ce n'est certainement pas l'intention. Le but est de mettre le moins de panneaux possibles, mais de bien les placer.

SVW signale que les tags commencent à entrer en forêt, (cf. Drève du Comte, Deux Montagnes).

Les participants sont d'avis que la façon dont les exploitants forestiers marquent les arbres fait penser à des tags et peut inciter les jeunes à en produire.

Thaï s Pons se pose des questions quant à d'éventuelles zones de protection des aspects paysagers et se demande ce qu'elles peuvent apporter de plus.

GDS répond qu'il s'agit de zones de protection au statut moins contraignant que les réserves. Ce serait un statut possible pour des zones à intérêt paysager, sous lesquelles pourraient être considérées les hêtraies cathédrales.

SVW ajoute que les réserves paysagères ont un statut plus fort que les zones de protection !

Marc Gossiaux attire l'attention sur le danger de l'effet "confettis": beaucoup de petites réserves dispersées, de parcelles gérées différemment.

SVW réplique qu'il s'agit de zones ayant différents statuts !

Marc Gossiaux estime qu'en Flandre, la forêt est beaucoup plus diversifiée qu'en RBC.

On cite le cas d'un hangar autour duquel selon certains, trop d'arbres ont été abattus. SVW répond qu'il s'agissait de sécuriser le bâtiment et qu'un panneau est en cours de fabrication pour expliquer le pourquoi de cette opération.

AN Scheurs cite l'exemple de chemins qui ont été ré-asphaltés et ne comprend pas bien car elle pensait qu'il avait été décidé d'asphalter le moins possible. SVW confirme que le leitmotiv des forestiers à l'IBGE reste en effet «Le moins d'asphalte possible», mais que toutefois ils ne sont pas seuls à décider. D'autres facteurs jouent, comme par exemple l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

A la fin des débats, le document de synthèse proposé par FB est accepté.

3. Choix d'un nouveau thème de travail

Thèmes proposés	1er tour	2e tour
Forêt sociale, culturelle, histoire, archéologie		
Bruit		
Mobilité		
Erosion et sols	1	
Chiens, activités		
Abattage, rôle du forestier	4	
Arbres	2	
Eau et captage	1	
Mouvements de jeunesse	5	6
Suivi et mise en oeuvre des propositions des GT précédents	11	6

Bruit : il est estimé que ce thème dépasse de loin l'IBGE et qu'il n'est donc pas intéressant de le traiter ici.

Erosion et sol : sujet certainement intéressant, mais dans le cadre de la plate-forme il s'agirait plutôt de traiter l'aspect sensibilisation aux effets de l'érosion.

Abattage : ce sujet n'est pas à décider par Mr. Tout le Monde. Les gestionnaires sont des spécialistes en la matière.

Chiens : ce sujet a déjà été traité en détail dans le GT III, en fait l'essentiel a été dit.

A la liste proposée initialement sont ajoutés deux sujets:

- mouvements de jeunesse
- suivi et mise en oeuvre des propositions des GT précédents

Il est demandé à SVW si en tant que représentant du gestionnaire, il a des remarques à faire quant à l'opportunité des thèmes proposés. Celui-ci répond qu'en tant que forestier il estime que les thèmes «Abattage» et «Arbres» sont toujours d'actualité, mais qu'il trouve le thème "Mouvements de jeunesse" fort intéressant.

Après deux tours de vote, les sujets “Mouvements de jeunesse” et “Suivi et mise en oeuvre des propositions des GT précédents” se situent ex aequo avec 6 voix chacun.

Toutefois, vu que certains estiment que le suivi des GT précédents, s’il est vrai qu’il doit sans aucun doute être effectué, n’est pas vraiment à traiter comme thème de groupe de travail, le choix se porte sur les “Mouvements de jeunesse”.

La plate-forme se chargera en parallèle du suivi des GT précédents, qu’elle communiquera aux membres. Ce suivi et feed-back sont importants pour motiver les participants à venir à la plate-forme.

SVW trouve normal que la plate-forme demande à l’IBGE un suivi de leurs propositions et recommandations. Il signale que le dossier “Chemins” a été envoyé au Cabinet.

Certains craignent que le timing soit défavorable pour contacter les représentants des mouvements de jeunesse (période des examens, alors que le GT commencerait en mai – juin). FB ajoute qu’il a déjà eu des contacts avec les fédérations de mouvements de jeunesse, dont certains représentants pourraient participer au groupe de travail. Les animateurs qui sont encore étudiants par contre pourraient éventuellement être disponibles pendant les vacances scolaires.

4. Divers

En ce qui concerne l’organisation des réunions, FB propose qu’elles débutent à 18.30 heures, en prolongation directe de la journée de travail, au lieu de 20 heures. Des sandwiches peuvent être prévus pour les participants.

Une objection est faite par Thäi s Pons (jeune maman), mais il est décidé d’essayer le changement d’horaire.

Il est également demandé de mieux planifier les réunions. Proposition : tous les deuxièmes mardis du mois.

Il est décidé de faire un essai / de se renseigner par mail sur les préférences des participants.